

PROGRAMME DE LA FORMATION (CR/IGPL)

2 jours | 14h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Conductrices, conducteurs souhaitant transporter les Gaz de pétrole liquéfiés (classe 2) désignés par les n° ONU 1011, 1075, 1965, 1969 et 1978 en véhicules-citernes de plus de 1000 litres ou en conteneurs citernes de plus de 3000 litres
- Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de BASE en cours de validité
- Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer le transport en citernes des GPL
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des GPL en citernes

PÉDAGOGIE

Apports théoriques structurés (ADR, classes de matières, signalisation, équipements), la formation s'appuie sur une pédagogie active et opérationnelle. Prise en compte du niveau des participants. Ajustement du rythme et des contenus si nécessaire. Pédagogie participative, centrée sur l'expérience des stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation avec des quiz et questions pendant et après chaque fin de module (échange et corrections à chaud)
- Examen final éliminatoire avec 30 questions aléatoires. Seuil de réussite minimum requis : 70%

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à transporter les Gaz de pétrole liquéfiés (classe 2) désignés par les n° ONU 1011, 1075, 1965, 1969 et 1978 en véhicules-citernes de plus de 1000 litres ou en conteneurs-citernes de plus de 3000 litres.

ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

FIN DE FORMATION

- Délivrance du certificat ADR avec la *Spécialisation GPL* si l'examen est un succès
- Le stagiaire peut accéder aux modules de spécialisations complémentaires

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ACCESSIBILITÉ

APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation
info.handicap@apave.com

Transport de matières dangereuses

Spécialisation GPL

- Initial -

PROGRAMME	
JOUR 1 - (7h)	
ACCUEIL	Programme, formalité administrative, tour de table
ÉVALUATION	Questions de connaissances (Quiz)
LES PRODUITS À TRANSPORTER	- Comportement et caractéristiques des gaz - Risques présentés par les gaz inflammables - Dangers de l'électricité statique
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	- Équipements spécifiques - Dispositifs de sécurité
LES VÉHICULES CITERNES	Les différents types de véhicules
CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT	- Stockage - À destination de la clientèle
JOUR 2 - (7h)	
PROCÉDURES DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT	- Livraison en vrac des GPL par porteur complet - Livraison mesurée chez les particuliers
SIGNALISATION DES VÉHICULES	Signalisation et placardage
MESURES DE SÛRETÉ	Sûreté et sécurité
ACCIDENT DE LA CIRCULATION	- Agir sur le comportement pour réduire le risque - Règles de conduite spécifiques, tunnels, - limitation de vitesse, stationnement Risques liés aux mouvements des liquides
CLÔTURE	Évaluation de la formation
EXAMEN	QCM de 30 questions (aléatoires)
FIN DE LA FORMATION	